

Les Mousquetaires du Val d'Europe...

Ont le plaisir de vous convier aux épreuves des Circuits
Nationaux Fleurets et Epées Vétérans.



Samedi 9 et Dimanche 10 Décembre 2017

Pour tous renseignements : **+33.6.51.63.70.49**

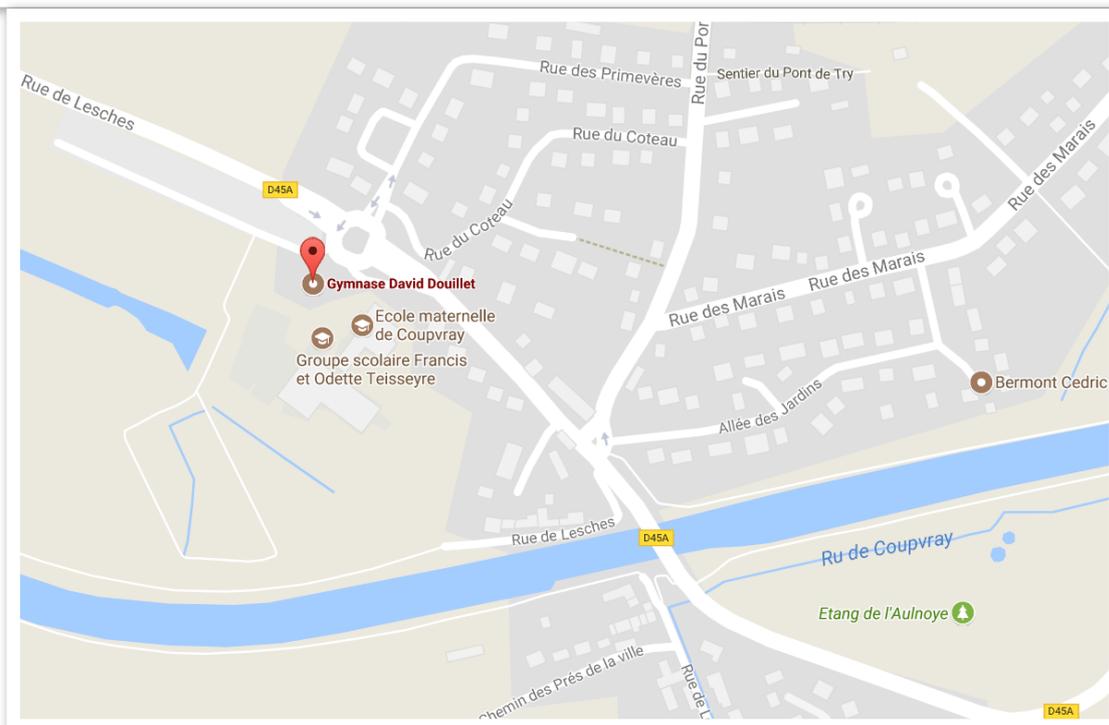
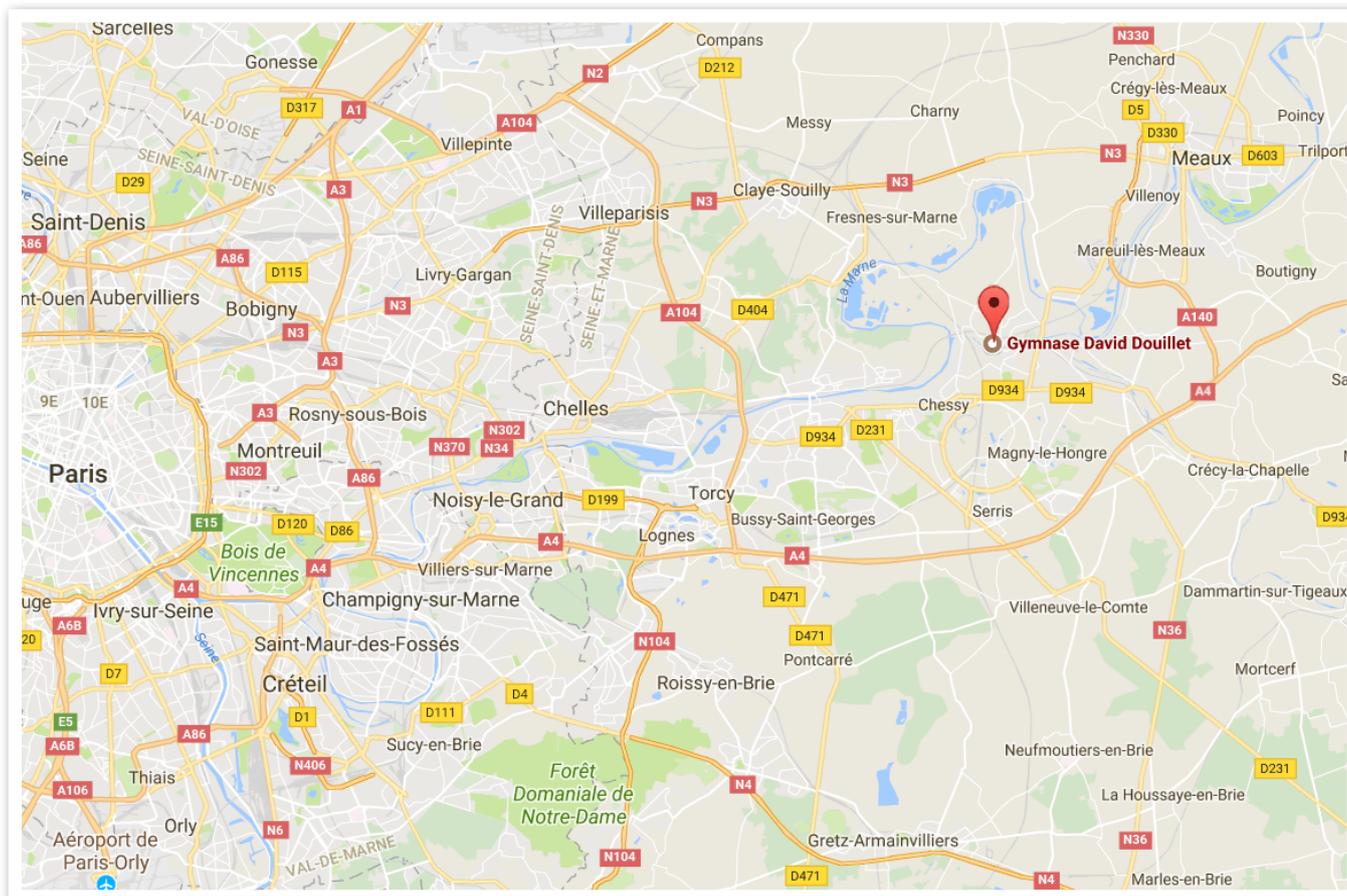
president@escrime-val-europe.com

51 rue de Paris, 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS
www.escrime-val-europe.com / lesmousquetaires@escrime-val-europe.com

Lieu :

Gymnase David Douillet
65 Rue de Lesches
77700 Coupvray - France

Latitude : 48.897917 | Longitude : 2.788762



51 rue de Paris, 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS
www.escrime-val-europe.com / lesmousquetaires@escrime-val-europe.com



Accès :

- Autoroute A4, Sortie Disneyland ;
- TGV, gare de Chessy Marne la Vallée ;
- RER, gare de Chessy Marne la Vallée ;
- Aéroport de Roissy CDG puis navette jusqu'à la gare de Chessy Marne la Vallée.

Une navette sera mise en place de la Gare de Chessy au lieu de compétition et desservira également l'hôtel ACE à Bailly Romainvilliers. Si vous avez besoin d'une navette, nous contacter au plus tard le 01 décembre 2017.

Engagements :

Les inscriptions se feront jusqu'au mercredi 06 Décembre 23H59 :

- Pour les tireurs licenciés FFE, engagement en ligne sur le site FFE ;
- Pour les tireurs licenciés dans un club étranger, par mail à l'adresse suivante president@escrime-val-europe.com, en mentionnant : Nom, Prénom, date de naissance, club, nation, N° licence. **Ils devront présenter leur licence nationale ou F.I.E.**
- Montant : Les droits d'engagement sont fixés à **15 € pour le fleuret et l'épée dame, 18€ pour l'épée**. Les tireurs étrangers sont exemptés de droits d'engagement.

TIREURS NON-INSCRITS : Dans le cas où le tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis et à l'aide du système des engagements en ligne, celui-ci pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté, auprès du directoire technique de l'épreuve, d'une amende individuelle (payable au club organisateur) d'un montant de 5 fois le droit d'engagement à la dite-épreuve et avoir prévenu l'organisateur, par tous les moyens possibles.

TIREURS ABSENTS : En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre les mains du club organisateur (Décision du CD FFE du 29/03/2008).



Horaires :

Samedi 09 Décembre :

- Fleuret Hommes : Appel à 12h00 / Scratch à 12h30 / Début des assauts à 12h45 ;
- Fleuret Dames : Appel à 13h00 / Scratch à 13h30 / Début des assauts à 13h45 ;
- Finales Fleuret à partir de 18h00.
- Epée Hommes : Appel à 14h30 / Scratch à 15h00 / Début des assauts à 15h15.

Dimanche 10 Décembre :

- Epée Hommes : Appel à 07h45 / Scratch à 08h15 / Début des assauts à 08h30 ;
- Epée Dames : Appel à 09h30 / Scratch à 10h00 / Début des assauts à 10h15.
- Finales à partir de 16h00.

Formule :

Conforme au règlement sportif de la FFE pour la saison 2017/2018 et en particulier le chapitre 8 : Les épreuves vétérans.

<http://www.escrime-ffe.fr/documents-outils-utiles/reglement-sportif>

Déroulement des épreuves :

Principe :

Les catégories V1, V2, V3 et V4 sont mélangées pour les tours de poules.

Les poules sont établies sur la base du dernier classement national disponible, en tenant compte de l'appartenance aux clubs puis dans la mesure du possible de la catégorie des tireurs concernés.

Exceptionnellement, et avec l'accord du DT, l'organisateur peut apporter des corrections limitées aux poules issues du traitement informatique initial, ou procéder à des expérimentations dans l'organisation des tours de poules.



Tours de poules Epée dames, Fleuret et Sabre :

- Jusqu'à 13 participants : poule unique, éventuellement dédoublée (voir ci-dessous) ;
- Entre 14 et 30 participants : un seul tour de poules de 7 tireurs minimum, 3 poules maximum et 1 poule de 10 maximum ;
- A partir de 31 participants : deux tours de poules de 6 et 5.

Tours de poules Epée hommes :

L'épreuve se déroule sur deux jours, avec une entrée progressive.

Les tireurs qui changent de catégorie conservent pour les trois premiers CN, leur place au classement F.F.E. de fin de la saison précédente.

1) Le samedi sont concernés :

- Les tireurs V1 et V2 classés F.F.E après la 64ème place jusqu'aux tireurs non classés ;
- Les tireurs V3 classés F.F.E après la 32ème place jusqu'aux tireurs non classés.

Formule : un tour de poule de 7 ou 6 sans éliminés catégories mélangées suivi d'un tableau d'élimination directe catégories séparées.

Dans chaque catégorie, les tireurs qui se qualifient pour le tableau de 8 sont qualifiés pour la suite de la compétition le dimanche.

2) Le dimanche matin sont concernés :

- Les tireurs V1 et V2 classés F.F.E jusqu'à la 64ème place ;
- Les tireurs V3 classés F.F.E. jusqu'à la 32ème place ;
- Les tireurs V4 classés ou non F.F.E. ;
- Les tireurs classés en seniors F.F.E jusqu'à la 300ème place ;
- Les tireurs étrangers ;
- Les tireurs qualifiés à l'issue de la compétition de la veille ;
- Les tireurs repêchés, pris dans l'ordre du classement après les tours de poules du samedi. Ce repêchage a pour but de permettre le lancement en une seule vague de poules de 6. Si le nombre de pistes le permet, le nombre de repêchés peut être supérieur à cinq. Les tireurs repêchables ne pourront être acceptés que s'ils se sont fait pointer avant le scratch.

Formule : deux tours de poules, toutes de 6, sans éliminés catégories mélangées suivis d'un tableau d'élimination directe.

Vous pourrez suivre la compétition ainsi :

- pour le fleuret: <http://www.engage-service.com/files/commission-veterans-ac/>
- pour l'épée: <http://www.engage-service.com/files/commission-veterans/>



Récompenses :

Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés à partir de 32

participants.

Arbitres :

Arbitrage : conforme à la page 16 de la réglementation de l'arbitrage 2017-2018 :

LES CLUBS

Règle d'un arbitre dédié pour la catégorie Vétérans :

- **FLEURET ET SABRE**
Un arbitre dédié dans l'arme concernée sera exigé à partir de six tireurs engagés (Totalité Hommes et Dames)
- **EPEE**
Un arbitre dédié sera exigé à partir de huit tireurs engagés (Totalité Hommes et Dames). Il arbitrera dès le premier jour de compétition.
- L'arbitre dédié pourra être d'un autre club, d'un autre département, d'une autre zone ou d'un autre comité. Les clubs engageant **entre quatre et six tireurs (en Fleuret et sabre) et entre quatre et sept tireurs (en épée)** pourront, exceptionnellement, utiliser un Tireur Volontaire (TV), s'ils ne peuvent fournir un arbitre dédié. Le Tireur Volontaire sera présent le deuxième jour seulement. Dans ce cas, le tireur Volontaire sera licencié, **obligatoirement**, dans le club.

LE TIREUR VOLONTAIRE

- **ARBITRAGE**
 - ✓ Le Tireur Volontaire sera obligatoirement du club engageant les tireurs.
 - ✓ Il sera seulement sollicité dans le cas d'un nombre insuffisant d'arbitres.
 - ✓ Il prendra la responsabilité de sa poule et arbitrera le maximum de matchs en fonction de ses disponibilités.
 - ✓ S'il le peut, il arbitrera les matchs de tableau
 - ✓ Lorsque sa compétition sera terminée, il restera à la disposition du Directoire Technique qui lui indiquera s'il doit encore officier.
- **DEFRAIEMENT**
 - ✓ Le Tireur Volontaire devra régler son engagement.
 - ✓ Le Tireur Volontaire recevra une indemnité d'arbitrage de 10 Euros par tour de poule et de 2 Euros par match de tableau. Son indemnité ne pourra pas excéder l'indemnité due à un arbitre dédié ayant un diplôme équivalent.
 - ✓ Son repas de midi sera pris en charge par l'organisateur.
 - ✓ Son déplacement et son hébergement seront à la charge du club qui l'a engagé sur extranet.
 - ✓ Le Tireur Volontaire ne sera pas indemnisé s'il n'est pas sollicité par l'organisateur.

La CNA sensibilise l'ensemble des clubs pour que le Tireur Volontaire ne soit pas utilisé systématiquement à l'engagement de tous les circuits et qu'un réel effort soit fait pour que ceux-ci engagent un arbitre non tireur dédié.

Directoire Technique :

Il sera composé sur place avant le début de la compétition et sera chargé de trancher tout litige le jour de l'épreuve. Il pourra être amené à prendre toute décision utile en conformité avec les règlements F.I.E et F.F.E pour le bon déroulement de la compétition.



Responsabilité :

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément au R.I. de la F.F.E. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident et de perte.

Equipement :

Doit être conforme aux normes de sécurité F.F.E.

Restauration :

Une buvette sera ouverte sur place durant toute la compétition.

Matériel :

Un stand PLANETE-ESCRIME sera présent sur le lieu de la compétition.



Hébergement :



Ace Hôtel Paris Marne-La-Vallée
3 Boulevard des Artisans
77700 Bailly-Romainvilliers
France

+33.1.61.10.10.85

bailly@ace-hotel.com

www.ace-hotel-bailly-romainvilliers.fr

Latitude : 48.848921 | Longitude : 2.831221



Monsieur BAZIN, hôtelier partenaire nous propose un tarif exceptionnel de :

- 70 € la chambre double pour une occupation de une ou deux personnes ;
- 95 € la chambre triple ;
- le petit déjeuner est offert.



Autres hébergements accrédités par l'organisation :

(Précisez pour avoir le tarif sportif le code Welcomsport SPT90737098 aux hôtels ci-dessous)

Campanile Marne la Vallée

8 Avenue Marie Curie, 77600 Bussy-Saint-Georges

+33.1.64.66.62.62

- 55.00€ la nuit en tarif sportif, + 1.10€ de taxe de séjour par personne par nuit + 10.90€ de petit déjeuner par personne.

Première Classe Marne la Vallée

8 Avenue Marie Curie, 77600 Bussy-Saint-Georges

+33.1.64.66.62.62

- 45 € la chambre + 5.90 € le petit déjeuner + 0.99 € la taxe de séjour.

Kyriad Disneyland Paris

10, Avenue de la Fosse des Pressoirs, 77700 Magny-le-Hongre

+33.1.60.43.61.61

OPTIONS à confirmer au plus tard le 24 novembre 2017 :

- 1) Pour celles et ceux qui le souhaiteraient et pour agrémenter vos fêtes de fin d'année, nous organisons une vente de chocolats **JEFF DE BRUGES** et de champagne **MILLOT**. Vous pouvez faire vos commandes en amont et récupérer celles-ci le jour de la compétition. Il vous suffit de nous adresser un mail à president@escrime-val-europe.com et nous vous ferons parvenir un bon de commande à nous retourner.
- 2) Une visite du Château de Vaux-le-Vicomte <http://www.vaux-le-vicomte.com/decouvrir/lhistoire/> est également prévue le samedi 9 décembre 2017 après-midi. Pour assurer dans de bonnes conditions cette visite, vous devez nous informer de votre souhait de participer. Il vous suffit de nous adresser un mail à president@escrime-val-europe.com et nous vous ferons parvenir les modalités.
- 3) Un dîner (Apéritif, entrée, plat, dessert et vin) est prévu moyennant 35€ par personne et sur réservation. Celui-ci se fera selon le nombre de réservations. Il vous suffit de nous adresser un mail à president@escrime-val-europe.com.

A bientôt sur nos pistes...



51 rue de Paris, 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS
www.escrime-val-europe.com / lesmousquetaires@escrime-val-europe.com